

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 17 Octobre 2019.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mmes DUBOURG Yolande et LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence et MM. RANNOU Yannick et RICARDEAU James.

**EXCUSÉS** : M. CAILLON Philippe (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme AUBRY Sylvie*), M. PONTAC Serge (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*) et Mme SCHLADT Rita (*pouvoir à Mme PELÉ LEGOUX Laurence*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mesdames Brigitte DENIEL et Séverine ORDRONNEAU.

**OBJET** : *Tarif de location des équipements festifs 2020.*

N° 2019 / 10 / 14

*La Ville de BLAIN est propriétaire de certains équipements festifs qui font parfois l'objet de demandes de prêt de la part de communes ou d'associations.*

*Il est précisé :*

- *Le prêt aux particuliers et aux acteurs privé est exclu.*
- *La Communauté de Communes du Pays de Blain, les communes du pays de Blain, comme les associations non blinoises, sont soumises à tarification.*
- *Le matériel susceptible d'être mis à disposition est constitué du matériel pour lequel une tarification est fixée. L'absence de tarification, payante ou gratuite, équivaut à la décision de ne pas permettre la mise à disposition de l'équipement. Hors panneaux de sécurité et rubalise.*
- *Forfaitisation du tarif de mise à disposition de la Scène Mobile incluant déplacement et main d'œuvre pour le montage et le démontage par les services techniques : 1000 euros*
- *Location des barnums sans mise à disposition du personnel municipal de Blain pour le montage et le démontage.*
- *Dissociation du tarif pour le podium fixe selon la surface mise à disposition, inférieure à 50m2 et supérieure à 50 m2.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales*

*Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Sport - Vie Associative du 10 Octobre 2019,*

*Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe pour l'année 2020, les tarifs de location suivants :*

Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20191024-CM-2019-10-14-  
DE  
Date de télétransmission : 29/10/2019  
Date de réception préfecture : 29/10/2019

.../...

SCENE MOBILE	Modalités de facturation	Ville de Blain	Communauté de Communes de la Région de Blain			Tarifs 2020
		Asso.	Communes de la CCRB	CCRB	Asso.	
Scène mobile par manifestation Forfait montage / démontage	Forfait par manifestation	Gratuit	Payant	Payant	Payant	1 010 €

**Modalités de mise à disposition :**

**Priorité aux manifestations municipales et/ou d'initiative blinoise**

**Sous réserve de disponibilité de l'équipement et des services techniques**

**Transport et montage de la scène mobile par les Services Municipaux**

EQUIPEMENTS FESTIFS	Modalités de facturation	Ville de Blain	Communauté de Communes de la Région de Blain			Tarifs 2020
		Asso.	Communes de la CCRB	CCRB	Asso.	
Podium fixe (de 50 à 100m <sup>2</sup> ) par manifestation	Forfait qqsoit la taille					230,00 €
Podium fixe (de 4 à 50m <sup>2</sup> ) par manifestation						115,00 €
Remorque Plateau Podium (5mlx2,25ml)						50,00 €
6 Praticables, module de 2mx 1m, par manifestation	Prix * nb					24,00 €
Armoire électrique par manifestation	Prix * nb					118,00 €
Rallonge par 5 mètres et par manifestation	Prix / 5 * longueur totale					3,10 €
Barrières de sécurité par manifestation	Prix * nb					3,00 €
Grilles exposition par manifestation	Prix * nb	Gratuit	Payant	Payant	Payant	13,00 €
Tables avec 2 tréteaux par manifestation	Prix* nb					3,00 €
Chaise par manifestation	prix * nb					0,30 €
Grilles de chantier	prix * nb					4,00 €
Spots électrique	prix * nb					10,00 €
Guirlandes électriques	prix * nb					15,00 €
Passages de cables (10mL)	Prix * nb					30,00 €
Tourets électriques	prix * nb					30,00 €
Barnum 8m x4m (NOUVEAU)	prix * nb					400,00 €

**Sous réserve de disponibilité de l'équipement et des services techniques**

**Priorité aux manifestations municipales et/ou d'initiative blinoise**

**Pour les demandes non blinoises :**

**Matériel à venir retirer au CTM - Transport du matériel à la charge du demandeur**

**Matériel mis à disposition pour le transport des matériels prêtés ou loués**

Accusé de réception en préfecture  
044-214400132-20191024-CM-2019-10-14-DE

Date de télétransmission : 29/10/2019  
Date de réception préfecture : 29/10/2019

Séance du Conseil municipal du 24 Octobre 2019  
Délibération n° 2019 / 10 / 14

- *FIXE un système de caution pour le prêt de la sono portable qui est utilisable par les associations blinoises avec une fonction micro de base, et une fonction vidéoprojecteur dans la seule salle Henri Dunant. Le montant de cette caution est fixé à 800 €.*

Vote : 22 pour – 7 contre.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 28 Octobre 2019,  
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20191024-CM-2019-10-14-  
DE  
Date de télétransmission : 29/10/2019  
Date de réception préfecture : 29/10/2019

*Séance du Conseil municipal du 24 Octobre 2019  
Délibération n° 2019 / 10 / 14*